LA DEMANDE DE BAPTÊME

➢Par la demande de baptême, **les parents** prennent une décision importante pour leur enfant et s'engagent à faire connaître Jésus et transmettre la foi (par l'Eveil à la Foi, la catéchèse...). Aussi, lors de l'inscription à la Maison paroissiale, il est demandé la **signature des deux parents.** Nous ne pouvons pas baptiser un enfant sans l'accord écrit des deux parents.

➢ Le **parrain** et/ou la **marraine,** s'engagent à aider votre enfant à grandir dans la foi et à soutenir leur filleul dans sa vie chrétienne. Ils doivent être **obligatoirement baptisés** dans l'Eglise Catholique. Nous vous invitons à choisir un parrain ou/et une marraine (pas deux parrains ou deux marraines). A côté de vous, ce sont des personnes « mûres dans la foi » : l'un des deux est au moins âgé de 16 ans.

UNE PRÉPARATION EN DEUX TEMPS

➢**La 1ère rencontre** regroupe les familles qui demandent le baptême dans les mois qui précèdent la célébration. Cette soirée a pour objectif de réfléchir sur le sens du baptême.

Cette rencontre a lieu à 20h30,
à la MAISON PAROISSIALE,
3 bis rue du Puy du Fou, aux Epesses

- Il est demandé de participer à la rencontre du mois qui précède la célébration du Baptême, sauf empêchement majeur (cf. tableau ci-contre).
- Vous pouvez partager cette invitation aux parrains et marraines.
- Pour le bon déroulement de la réunion, il est important que les parents viennent sans leurs enfants.
- A la fin de cette rencontre, vous recevrez des indications pour la préparation de la célébration (lecture, chants, etc...).

➢**La 2nde rencontre** rassemble les familles qui ont choisi la même date de baptême. Ce moment permet de préparer concrètement la célébration

A l'approche de la célébration,
le prêtre ou le diacre prendra contact
avec vous pour arrêter cette 2nde rencontre.

➢**Si votre enfant à plus de trois ans à l'inscription** deux rencontres supplémentaires seront vécues avec lui.

DATES & LIEUX des BAPTEMES - ANNEE 2024

Date de célébration	Eglise	Date de la 1ère rencontre
Samedi 13 Janvier	Chambretaud	19 janvier 2024
Dimanche 21 Janvier	Treize Vents	19 janvier2024
Samedi 17 Février	Les Epesses	19 janvier 2024
Dimanche 25 Février	St Mars	19 janvier 2024
Samedi 16 Mars	St Malo duBois	19 janvier 2024
Dimanche 31 Mars Pâques	Mallièvre	1 er mars 2024
Samedi 13 Avril	Chambretaud	1er mars 2024
Dimanche 21 Avril	Treize Vents	1er mars 2024
Dimanche 12 Mai	Chambretaud	19 avril 2024
Samedi 18 Mai	Les Epesses	19 avril 2024
Samedi 8 Juin	Les Epesses	19 avril 2024
Dimanche 23 Juin	St Mars	14 juin 2024
Samedi 6 juillet	St Malo	14 juin 2024
Dimanche 21 Juillet	Mallièvre	14 juin 2024
Dimanche 28 Juillet	St Mars	14 juin 2024
Dimanche 4 Août	St Malo	14 juin 2024
Samedi 10 Août	Chambretaud	14 juin 2024
Jeudi 15 Août Assomption	Les Epesses	14 juin 2024
Dimanche 1er Septembre	St Malo	14 juin 2024
Samedi 21 Septembre	Les Epesses	23 août 2024
Samedi 5 Octobre	St Malo	23 août 2024
Dimanche 20 Octobre	Treize Vents	20 septembre 2024
Samedi 16 Novembre	Chambretaud	20 septembre 2024
Dimanche 24 Novembre	St Mars	20 septembre 2024
Dimanche 15 Décembre	Mallièvre	20 septembre 2024

INFORMATIONS

Par date : **Maximum 5 baptêmes**

Horaires : **Les samedis et dimanches : à 11h30**
sauf les dimanches : aux Epesses à 11h00
et à St Pierre des Herbiers à 12h15

A noter : le jour de Pâques les baptêmes auront lieu pendant la messe.

IMPORTANT

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION (Ou 1 mois avant le baptême)

➢**Une copie intégrale de l'acte de naissance de votre enfant** à demander en mairie

➢**Un extrait d'acte de baptême du parrain et/ou de la marraine** à demander dans la paroisse où ils ont été baptisés ou s'ils ont été baptisés en Vendée via le site :
https://egliseenvendee.fr/la-chancellerie/demande-dextrait-dacte-de-bapteme/

➢**Une autorisation de baptiser en dehors de votre paroisse** à demander à la paroisse de votre domicile si vous n'habitez pas sur la paroisse Saint Jean Baptiste des Herbiers

➢**Votre offrande.** Sur le diocèse, elle est conseillée entre 50€ et 100 € (chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Jean Baptiste des Herbiers »). A déposer au moment de l'inscription ou le jour du baptême.

Maison paroissiale des Herbiers
Permanences d'accueil : du lundi au samedi de 9h30 à 12h00
26 G^de Rue St Blaise – 85500 LES HERBIERS
Tél : 02 51 91 03 99 / Mail : lesherbiers@diocese85.org

Maison paroissiale des Epesses
Permanences d'accueil : mardi, vendredi, samedi de 10h00 à 11h00
3 Rue du Puy du Fou 85590 LES EPESSES
Tél : 02 51 57 30 18 / Mail : lesherbiers@diocese85.org

Christian MERLET, diacre
Tél : 06 76 73 84 59

PAROISSE
SAINT JEAN-BAPTISTE
DES HERBIERS

Chambretaud, Les Epesses, Les Herbiers, Mallièvre, Saint Malô-du-Bois, Saint Mars-la-Réorthe, Saint Paul-en-Pareds, Treize-Vents

Baptêmes Année 2024

De 0 - 6 ans à l'inscription

La paroisse vous souhaite la bienvenue et est heureuse d'accueillir votre enfant pour son baptême.

Pour les baptêmes dans les églises de
Chambretaud, Les Epesses, Mallièvre,
St Malô-du-Bois, St Mars-la-Réorthe, Treize-Vents

L'équipe de préparation au baptême :
Frédéric GAULTIER
FlorenceGAUSSERAND
Véronique GAUVRIT – GUESDON
Annie GODARD
Caroline OTERO
Emmanuel BOMPAS
Véronique LUCAS

Les prêtres :
Florent MURZEAU
Antoine GAGNIE
René-Claude GUIBERT
Olivier PRAUD

Les diacres :
Rémy HERBRETEAU
Patrick TRICOT
Christian MERLET

Nous demandons le baptême pour notre enfant :

Date : .....

Nous viendrons à la 1ère rencontre de préparation le :

Date : .....